
Estonie : nouveau report de l'âge de départ à la retraite

Description

Le ministère estonien des Affaires sociales a proposé un projet de loi au terme duquel l'âge de la retraite passerait à 65 ans et 3 mois à compter de 2028.

Actuellement, l'âge de la retraite en Estonie est fixé à 64 ans et 9 mois. En 2027, il passera à 65 ans et un mois et sa détermination ne dépendra plus de la date précise de naissance de la personne intéressée mais de son âge au cours de l'année civile considérée.

Ce recul progressif, résultat de la réforme de 2018, répond à une approche consistant à calculer l'espérance de vie moyenne dans le pays. Il tient compte de la préoccupation de Tallinn face au vieillissement de la population, ce qui l'a conduit à revoir les règles en la matière à quatre reprises depuis 1994. Les autorités estoniennes se disent d'ailleurs attentives au maintien des personnes de plus de 55 ans sur le marché du travail.

Comparativement à d'autres pays européens, l'Estonie maintient à ce stade un âge de départ à la retraite plutôt modéré. En revanche, l'évolution de l'Estonie en fera bientôt le pays où cette norme sera la plus tardive comparativement aux voisins baltes. En Lettonie par exemple, le départ à la retraite atteindra 65 ans en 2025.

En janvier 2025, l'Estonie comptait 327 000 retraités. Selon les calculs du ministère des Finances, ils devraient être 340 000 en 2060.

Sources : *Err.ee, bb.lv.*

date créée

16/11/2025

Champs de Méta

Auteur-article : Céline Bayou